

Charte d'utilisation

La plateforme que vous allez utiliser est un environnement numérique sécurisé qui permet à chaque Utilisateur d'accéder à un ensemble d'applications et de contenus en fonction de son profil (enseignant, parent, personnel, élève ou invité).

Notre Charte d'Utilisation définit les modalités d'utilisation de la plateforme et explique ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, afin d'avoir un usage responsable et raisonné. Ce document résume les principaux éléments des Conditions Générales d'Utilisation, qui est un autre document beaucoup plus détaillé.

Consultez la charte qui vous concerne :



Je suis un élève, rendez-vous sur la Charte d'utilisation élève



Je suis un adulte, rendez-vous la Charte d'utilisation adulte



Charte d'utilisation élève

Article 1

Je bénéficie d'un ensemble d'applications, par exemple la Messagerie, le Blog et le Cahier multimédia. Je m'engage à respecter la loi et à respecter mes camarades et mes enseignants lorsque j'utilise ces applications : pas d'injures, pas d'atteintes à la vie privée. J'utilise un langage poli avec le souci de me faire comprendre.

Article 2

Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. Je ne donne pas d'informations sur moi ou sur ma famille (n° de téléphone, adresse...). Tout ce que je fais peut-être contrôlé pour protéger mes camarades et moi-même des abus.

Article 3

Je m'engage à avertir mon enseignant(e) ou le(la) directeur(trice) de l'école si je vois un contenu interdit ou si je reçois des messages injurieux.

Article 4

Je ne communique jamais mon identifiant et mon mot de passe à une autre personne. Si je pense que mon mot de passe est connu de quelqu'un d'autre, je dois le changer et prévenir tout de suite mon enseignant(e).

Article 5

Je m'engage à respecter ces règles d'utilisation et j'ai compris que la responsabilité de mes parents pourrait être engagée si ce n'est pas le cas.



Charte d'utilisation adulte

1. Conditions d'accès au Service

Tout utilisateur peut bénéficier d'un accès à la plateforme après acceptation de la présente Charte d'utilisation. Dans le cas où l'Utilisateur est mineur : l'acceptation de la Charte nécessite l'accord du ou des parents ou de toute personne détenant l'autorité légale. L'établissement scolaire décide, en fonction de ses objectifs pédagogiques et de ses capacités techniques, des applications auxquelles il donne accès à chaque utilisateur. Le droit d'accès de l'Utilisateur est personnel, incessible et lié à son appartenance à la communauté éducative de l'établissement. L'accès à la plateforme est soumis à une identification préalable de l'Utilisateur, qui dispose d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnel et confidentiel. Leur usage ne peut en aucun cas être cédé à un tiers à quelque titre que ce soit. L'Utilisateur est responsable de leur conservation et de l'utilisation qui peut en être faite. Il s'engage à signaler au responsable de la plateforme de son établissement toute tentative de violation, perte ou anomalie relative à une utilisation de ses codes d'accès personnels. Il s'engage à ne jamais quitter un ordinateur sans s'être déconnecté au préalable. 2. Respect de la législation et des convenances

L'Utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur et les règles de bonne conduite dans l'usage des moyens numériques de communication et de publication, notamment les lois relatives :

- à la propriété littéraire et artistique ;
- à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
- à la protection de la vie privée et du droit à l'image d'autrui ;
- aux droits de l'homme en s'assurant de ne pas envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire et de manière générale à ne pas diffuser d'informations présentant un caractère délictueux.

3. Bon usage et respect de la déontologie.

L'Utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait de la plateforme. Il s'engage à ne pas perturber volontairement son fonctionnement. L'Utilisateur s'engage à effectuer une utilisation rationnelle et loyale des services de ONE dans le respect des convenances afin d'en éviter la saturation ou leur détournement à des fins commerciales ou publicitaires.

4. Contrôles

La loi oblige à journaliser les accès à la plateforme, c'est-à-dire à garder des traces de l'activité. En cas de dysfonctionnement ou d'infraction, ces données sont susceptibles d'être analysées.

5. Non-respect des règles

Le non-respect des règles établies ou rappelées par la présente Charte pourra donner lieu, indépendamment d'éventuelles sanctions, à des restrictions d'accès.